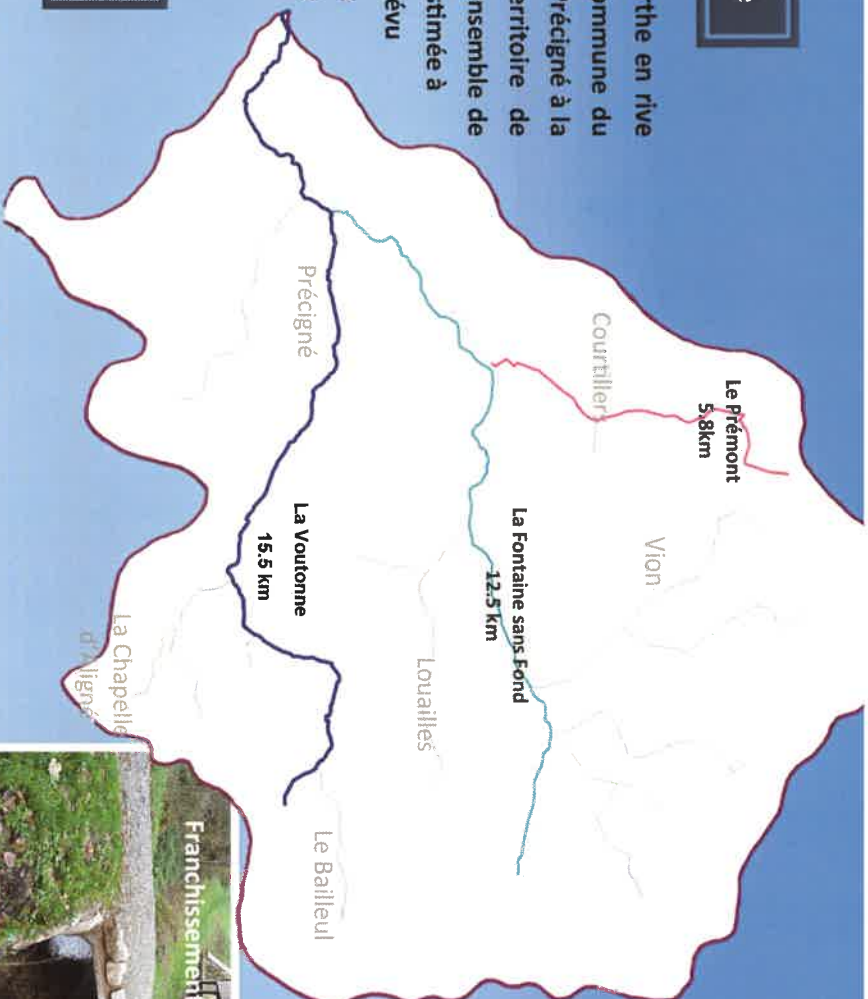


Le Bassin de la Voutonne

La Voutonne est un affluent de la Sarthe en rive gauche, qui prend sa source sur la commune du Bailleul et conflue sur la commune de Précigné à la limite avec le Maine-et-Loire. Le territoire de compétence du syndicat s'étend sur l'ensemble de son bassin versant dont la surface est estimée à 110 km². Le programme d'actions est prévu sur la Voutonne (15,5km) et ses deux affluents principaux: le Prémont (5,8km), et la Fontaine sans Fond (12,5 km).

Le programme d'actions

Le Budget prévisionnel pour l'ensemble des travaux envisagé 2021-2026 est estimé à **494 436 € TTC**. Ces travaux seront subventionnés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Pays de la Loire dans le cadre du Contrat Territorial EAU (CT/EAU) Sarthe Aval. Le reliquat sera financé par le syndicat. Aucune participation financière ne sera demandée aux propriétaires.



Aménagement de 13 ouvrages

Ces aménagements d'ouvrages d'art ou d'ouvrages hydrauliques sont nécessaires pour faciliter la libre circulation des sédiments et des organismes vivants. Cette notion de continuité écologique permet de retrouver des habitats fonctionnels et de retrouver la capacité d'autoépuration pour améliorer la qualité de l'eau.



Franchissement piscicole

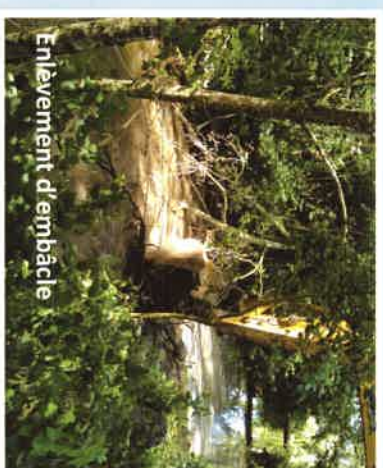


Aménagement d'ouvrage

Enlèvement d'embâcles et gestion ponctuelle de la végétation

La gestion de la végétation participe à maintenir une ripisylve diversifiée et fonctionnelle (maintien des berges, filtration des polluants, frein au ruissellement, ombrage,...)

Les amas de branches (embâcles) sont gérés au cas par cas.



Enlèvement d'embâcle



Recharge en granulats

Renaturation du lit ≈ 19km

La renaturation par apport de pierres, permet de diversifier les écoulements et de redonner une dynamique au cours d'eau. (Support de biodiversité aquatique, meilleure oxygénation,...)